

# Plan d'action 2025–2028

de l'Office fédéral de la sécurité  
alimentaire et des affaires  
vétérinaires relatif à la Stratégie  
suisse de nutrition



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und  
Veterinärwesen BLV

Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires OSAV

Ufficio federale della sicurezza alimentare e  
di veterinaria USAV

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>p. 3</b>
<b>Champs d'action</b>	<b>p. 5</b>
<b>Mesures</b>	<b>p. 7</b>
1. Renforcer la communication numérique pour diffuser des connaissances en matière de nutrition	<b>p. 8</b>
2. Élaborer des recommandations nutritionnelles pour les enfants et adolescents	<b>p. 9</b>
3. Encourager les initiatives de reformulation volontaire des recettes pour améliorer la composition des aliments	<b>p. 10</b>
4. Respecter, sur une base volontaire, les standards minimaux pour une restauration collective durable et promouvant la santé	<b>p. 11</b>
5. Réguler volontairement la publicité alimentaire destinée aux enfants	<b>p. 12</b>
6. Collaboration entre les offices fédéraux	<b>p. 13</b>
7. Coopérer avec les cantons, les villes et les communes	<b>p. 14</b>
8. Représenter l'OSAV dans des comités d'experts internationaux et entretenir son réseau	<b>p. 15</b>
9. Planifier et réaliser l'enquête nationale sur l'alimentation menuCH II	<b>p. 16</b>
10. Mettre à disposition des données pour la recherche et le grand public	<b>p. 17</b>
<b>Mentions légales</b>	<b>p. 18</b>

## Liste des abréviations

DFI	Département fédéral de l'intérieur
EFSA	Autorité européenne de sécurité des aliments
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
menuCH	Enquête nationale sur l'alimentation
MNT	Maladies non transmissibles
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
PSS	Promotion Santé Suisse
SSN	Société Suisse de Nutrition

# Introduction

## Contexte

En avril 2025, le DFI a adopté la Stratégie suisse de nutrition 2025–2032. L'orientation stratégique s'appuie sur des références élaborées par le Conseil fédéral et des experts, notamment :

- la stratégie du Conseil fédéral Prévention des maladies non transmissibles 2017–2028 (stratégie MNT),
- la stratégie Santé2030,
- la Stratégie climatique à long terme de la Suisse 2050,
- la Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 (OFAG, OFEV, OSAV),
- le plan d'action du Conseil fédéral contre le gaspillage alimentaire,
- la stratégie à long terme du Conseil fédéral sur l'orientation future de la politique agricole,
- l'approche *One Health*.

Ces documents délimitent les contours d'une politique nutritionnelle cohérente et orientée vers l'avenir tout en tenant compte des défis sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux (notamment l'égalité des chances).

## Objectifs du plan d'action 2025–2028

Le présent plan d'action concerne les années 2025–2028. Il s'appuie sur le plan d'action 2017–2024 et sert à la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie suisse de nutrition 2025–2032. Sa durée de quatre ans permet de revoir les mesures à mi-parcours de la stratégie et de les adapter aux dernières évolutions.

Les mesures s'articulent autour de trois axes :

- **Améliorer les connaissances en matière de nutrition** afin de renforcer les compétences de la population, notamment en mettant l'accent sur une alimentation équilibrée, durable et à base de plantes, ainsi qu'une utilisation responsable des aliments.
- **Garantir un apport en nutriments qui couvre les besoins.**
- **Améliorer les conditions-cadres favorables à une alimentation équilibrée, saine et durable, notamment :**
  - en promouvant un environnement alimentaire favorable,
  - en associant l'industrie alimentaire aux démarches (choix de l'offre alimentaire et composition des aliments).

Pour chaque mesure, le plan d'action définit les résultats attendus et leur impact afin de vérifier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition.

## Mise en œuvre et responsabilités

Les mesures mentionnées dans le présent plan d'action seront mises en œuvre au cours de la période 2025–2028. La planification et la mise en œuvre s'appuient sur les ressources humaines et financières dont dispose l'OSAV et relèvent donc de sa responsabilité. Le plan d'action comprend exclusivement des mesures qui relèvent de la compétence de l'OSAV, qui peut donc les initier ou les mettre en œuvre.

La mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition requiert toutefois une action coordonnée qui va au-delà du plan d'action de l'OSAV. Pour que la politique en matière de nutrition soit efficace, d'autres acteurs doivent y participer : offices fédéraux, cantons, villes et communes, acteurs de l'économie, de la recherche ainsi que d'ONG. Seule une action concertée et cohérente permet d'atteindre les objectifs stratégiques.



# Champs d'action

Le présent plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition s'appuie sur les champs d'action de la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT), comme c'était déjà le cas pour le plan d'action 2017–2024. Les mesures s'articulent autour de quatre champs d'action :

## Information et formation



Pour pouvoir choisir ses aliments en connaissance de cause et se nourrir de façon variée et équilibrée en alliant saveur et plaisir, la population, les professionnels et les multiplicateurs (par ex. enseignants et personnel d'encadrement) doivent être bien informés et comprendre les liens entre alimentation, santé et durabilité. L'objectif est de mettre en place une formation dans le domaine de la nutrition qui tienne compte des aspects sanitaires et de durabilité.

Pour promouvoir un mode de vie sain et axé sur la durabilité, il est donc essentiel de fournir à la population des informations fondées scientifiquement et adaptées à chaque groupe cible, afin que les connaissances ainsi acquises puissent être mises en pratique au quotidien, tant au niveau privé que professionnel.

En raison de la répartition des compétences en Suisse, une bonne coordination des activités aux niveaux de la Confédération, des cantons, des villes et des communes est nécessaire pour apporter des améliorations dans ce domaine d'action.

## Conditions-cadres



Le cadre de vie exerce une forte influence sur le comportement alimentaire. Certains facteurs comme la composition des aliments ou celle des mets proposés en restauration collective, l'offre disponible et la publicité influencent fortement les habitudes individuelles en matière d'alimentation. Ces facteurs modifient les comportements alimentaires et ont un effet aussi bien sur la santé humaine que sur l'environnement.

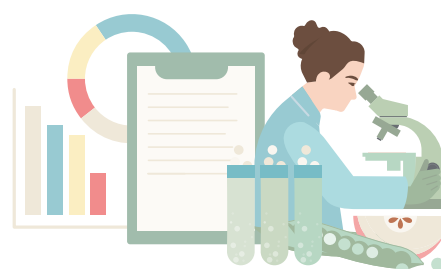
Un environnement alimentaire promouvant la santé requiert l'engagement coordonné des acteurs concernés, qu'il s'agisse des autorités fédérales et cantonales, des milieux politiques, économiques, des associations professionnelles, des institutions d'éducation ou d'organisations privées.

L'amélioration de l'environnement et du comportement alimentaires peut aussi renforcer la demande d'aliments plus sains et plus durables. Pour garantir une offre adéquate, il convient d'adapter les structures existantes de manière ciblée et de renforcer les offres qui promeuvent la santé et la durabilité.



## Coordination et coopération

Les structures de coopération établies entre la Confédération, les cantons, les villes, les communes, les institutions publiques et l'ensemble des acteurs pertinents au sein de la société sont utilisées et développées efficacement dans l'optique d'une politique en matière de nutrition tournée vers l'avenir. L'objectif est de regrouper les compétences existantes et d'exploiter efficacement les synergies.



## Monitoring et recherche

Pour qu'elle soit solide, une stratégie de nutrition doit s'appuyer sur des connaissances scientifiques. Celles-ci servent à répondre aux questions politiques, stratégiques et sociales ainsi qu'à identifier les lacunes existantes et définir les domaines dans lesquels il faut agir.

Il s'agit aussi de renforcer le pôle de recherche suisse dans le domaine de la nutrition et des denrées alimentaires, notamment grâce à des données accessibles au grand public et des méthodes de relevé innovantes.

En mettant son expertise technique dans le domaine de la nutrition et des aliments à la disposition des chercheurs, des spécialistes, des autres offices fédéraux, des décideurs politiques et du grand public, l'OSAV souhaite contribuer au développement de la politique en matière de nutrition sur la base de données probantes.

# Mesures



# Renforcer la communication numérique pour diffuser des connaissances en matière de nutrition



Champ d'action : **Information et formation**

Statut : **déjà en cours**

---

## Description

Des informations nutritionnelles fiables, fondées sur des connaissances scientifiques et adaptées au groupe cible doivent être proposées sur les plateformes numériques et les médias sociaux. De cette façon, la population et les multiplicateurs trouvent des informations sur la nutrition sur les canaux les plus utilisés. La communication numérique doit être conçue de manière à répondre aux besoins des utilisateurs, à correspondre à leurs compétences et à garantir un accès facile et gratuit à des contenus pertinents.

---

## Résultat

Des supports de communication numériques proposent des informations fiables en matière de nutrition. Ils sont adaptés aux besoins de différents groupes cibles (par ex. professionnels, tranche d'âge spécifique, groupe de population particulier). Les contenus proposés aident la population ainsi que les multiplicateurs concernés (par ex. enseignants) à mettre en pratique leurs connaissances nutritionnelles au quotidien et à les transmettre.

---

## Acteurs

OSAV, PSS, SSN

---

## Objectif

Renforcer les compétences nutritionnelles de la population

---

## Résultats attendus

À partir de 2025

# Élaborer des recommandations nutritionnelles pour les enfants et adolescents



**Champ d'action :** Information et formation

**Statut :** déjà en cours

---

## Description

L'enfance et l'adolescence sont des phases de développement cruciales au cours desquelles se créent des habitudes alimentaires pour de nombreuses années. Pour que les enfants et les adolescents grandissent et se développent correctement, leur apport énergétique et nutritionnel doit être adapté à leurs besoins, qui sont très différents de ceux des adultes et évoluent tout au long de leur développement.

En Suisse, il n'existe actuellement aucune recommandation nutritionnelle complète, s'appuyant sur des connaissances scientifiques et basée sur les valeurs de référence suisses pour les tranches d'âge allant jusqu'à 17 ans. Si le disque alimentaire transmet aux enfants des messages essentiels sur les comportements alimentaires à privilégier, il ne couvre qu'une partie des groupes d'âge, à savoir les 4 à 12 ans.

Afin de combler cette lacune, des recommandations nutritionnelles sont élaborées, qui s'appuient sur des connaissances scientifiques fondées et sont ciblées pour chaque tranche d'âge. Elles répondent aux besoins spécifiques des enfants aux différents stades de leur développement et servent de base aux acteurs des domaines de la santé, de l'éducation et de la restauration collective.

---

## Résultat

Des recommandations nutritionnelles s'appuyant sur des connaissances scientifiques et ciblées pour chaque tranche d'âge sont disponibles pour les enfants et les adolescents jusqu'à 17 ans. Les recommandations sont élaborées en fonction du groupe cible et destinées en particulier aux parents. Elles sont mises à la disposition des acteurs concernés et les aident à promouvoir une alimentation équilibrée auprès de leurs groupes cibles.

---

## Acteurs

OSAV, PSS, SSN, autres acteurs participant à la consultation publique prévue

---

## Objectif

Les recommandations nutritionnelles adaptées à l'âge renforcent la promotion d'habitudes alimentaires équilibrées chez les enfants et les adolescents. Elles soutiennent les acteurs des domaines de la santé, de l'éducation et de la restauration collective dans la mise en œuvre de mesures visant à établir des comportements alimentaires favorables à la santé (par ex. diffusion via les programmes d'action cantonaux).

À long terme, les recommandations contribuent à la prévention des maladies non transmissibles et à l'amélioration durable du comportement alimentaire de la population.

---

## Résultats attendus

À partir de 2027

# Encourager les initiatives de reformulation volontaire des recettes pour améliorer la composition des aliments



Champ d'action : Conditions-cadres

Statut : déjà en cours

---

## Description

L'environnement alimentaire doit être pensé pour faciliter les choix sains et permettre aux consommateurs d'accéder à une offre alimentaire équilibrée. L'industrie alimentaire joue un rôle central dans ce processus en améliorant de façon volontaire la composition des aliments.

Les produits industriels transformés sont une composante essentielle de l'alimentation quotidienne. Leur composition a entre autres un impact sur les apports en énergie, en sucre, en sel et en graisses, ce qui se répercute directement sur la qualité de l'alimentation. Au vu des résultats positifs obtenus grâce à la Déclaration de Milan concernant la réduction des sucres, les initiatives de reformulation des recettes doivent être développées et étendues en collaboration avec la branche.

Une approche globale pour la reformulation inclut la réduction de certains ingrédients comme le sucre ou le sel, ainsi que des mesures telles que l'adaptation de la taille des portions, l'utilisation de sel iodé ou la promotion de produits riches en fibres alimentaires. Pour contrôler les résultats, les produits font l'objet d'un monitoring. Les données récoltées dans ce cadre doivent être pondérées en fonction du volume des ventes afin de pouvoir être classées plus précisément.

---

## Résultat

L'OSAV et l'industrie alimentaire échangent régulièrement des informations de façon structurée. La branche s'engage à prendre des mesures volontaires concernant la reformulation des recettes et l'offre : l'objectif est d'améliorer la composition des aliments et d'équilibrer l'offre de produits.

---

## Acteurs

Associations professionnelles, industrie alimentaire, organisations de consommateurs, OSVA, recherche, spécialistes

---

## Objectif

Encourager les initiatives de reformulation volontaire des recettes permet d'améliorer les recettes et de proposer des aliments plus sains. De cette façon, les consommateurs peuvent choisir plus facilement des aliments équilibrés, ce qui contribue à la prévention des maladies liées à l'alimentation. À long terme, une telle mesure contribue à améliorer durablement la situation alimentaire de la population et à décharger le système de santé.

---

## Résultats attendus

À partir de 2026



# Respecter, sur une base volontaire, les standards minimaux pour une restauration collective durable et promouvant la santé

**Champ d'action :** Conditions-cadres

**Statut :** déjà en cours

---

## Description

En Suisse, environ un million de personnes mangent chaque jour dans un établissement de restauration collective, notamment dans les écoles, les structures d'accueil, les entreprises, les universités et les établissements de santé et d'hébergement.

Pour soutenir ces établissements, l'OSAV a élaboré des standards de qualité suisses pour une restauration collective durable et promouvant la santé. Ces standards définissent des exigences minimales claires, fondées sur des connaissances scientifiques. Ils servent de cadre de référence national et offrent suffisamment de flexibilité pour une mise en œuvre adaptée au contexte.

La mise en œuvre des standards est volontaire. Des outils pratiques sont mis à disposition, tels que des guides, des auto-évaluations, des formations et des échanges de bonnes pratiques. Les standards encouragent à améliorer en continu l'offre de restauration et renforcent une ligne commune pour une restauration collective durable qui promeut la santé.

---

## Résultat

Les établissements de restauration collective dans les domaines Éducation (par ex. écoles ou crèches) et Business (entreprises) intègrent les critères minimaux des standards de qualité définis par l'OSAV. Ils mettent en œuvre une amélioration structurée et continue de leur offre de restauration. Ils utilisent l'outil d'auto-évaluation développé par l'OSAV.

Les résultats anonymisés ainsi obtenus permettent à l'OSAV de faire le point sur la mise en œuvre au niveau national, de documenter les progrès et d'identifier les besoins de soutien.

---

## Acteurs

OSAV ; prestataires, professionnels et associations de la restauration collective en collaboration avec les cantons (par ex. Fourchette verte), villes et communes, réseaux spécialisés (par ex. Charte alimentation durable) et associations professionnelles

---

## Objectif

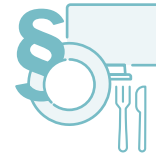
La mise en œuvre volontaire des standards minimaux dans la restauration collective renforce un environnement alimentaire durable et promouvant la santé. Cela facilite un choix alimentaire équilibré, soutient le développement d'habitudes alimentaires saines et durables dès le plus jeune âge, contribue à la prévention des MNT et réduit à long terme l'impact environnemental de l'offre de restauration.

---

## Résultats attendus

À partir de 2027

# Réguler volontairement la publicité alimentaire destinée aux enfants



**Champ d'action :** Conditions-cadres

**Statut :** déjà en cours

---

## Description

La publicité influence fortement le comportement alimentaire des enfants. Le secteur de l'alimentation porte ainsi une lourde responsabilité : en proposant une régulation volontaire, il peut limiter efficacement la publicité destinée aux enfants pour les aliments ayant une forte teneur en sucre, en sel, en graisse ou une forte valeur énergétique. Une telle mesure a un impact important sur la santé des enfants et des adolescents.

Étant donné que les habitudes alimentaires prises pendant l'enfance ont des répercussions tout au long de la vie, il est essentiel de protéger les enfants contre les messages publicitaires pour des produits au profil nutritionnel défavorable. Pour qu'une régulation volontaire soit efficace, les lignes directrices doivent être transparentes, uniformes et s'appuyer sur des connaissances scientifiques. Les résultats de la recherche montrent que les profils nutritionnels soutenus par les pouvoirs publics – comme le modèle proposé par OMS Europe – sont particulièrement adaptés à cet effet. Les initiatives volontaires déjà lancées par l'industrie reposent sur des critères différents et parfois moins stricts.

---

## Résultat

Le secteur de l'alimentation s'engage volontairement à limiter la publicité adressée aux enfants pour les produits au profil nutritionnel défavorable. En collaboration avec l'OSAV, il élabore des lignes directrices qui définissent les catégories de produits, les formats publicitaires et les canaux de communication ainsi que les critères de suivi et de contrôle.

---

## Acteurs

Industrie alimentaire et associations de l'industrie alimentaire, KS/CS Communication Suisse, OSAV, Swiss Pledge

---

## Objectif

Une régulation volontaire permet de limiter l'exposition des enfants à la publicité pour les aliments à forte teneur en sucre, en graisse, en sel ou à forte valeur énergétique. Cette mesure renforce un environnement alimentaire promouvant la santé et réduit le risque de développer des habitudes alimentaires malsaines dès le plus jeune âge.

---

## Résultats attendus

À partir de 2027

# Collaboration entre les offices fédéraux



**Champ d'action :** **Coordination et coopération**

**Statut :** **déjà en cours**

---

## Description

Les thèmes de l'alimentation, de la santé, de la durabilité et de l'agriculture sont étroitement liés et requièrent une coordination entre les offices fédéraux compétents. Aujourd'hui, l'OSAV, l'OFSP, l'OFAG et l'OFEV collaborent surtout en fonction des projets et des situations. Une coordination plus concertée permet de mieux exploiter les synergies existantes et de soutenir plus efficacement les objectifs communs.

Approfondir la collaboration offre la possibilité de clarifier les compétences, de simplifier les processus et de renforcer la cohérence entre les différents domaines politiques qui relèvent de la compétence des offices fédéraux concernés. Grâce à une collaboration plus structurée, les offices peuvent mettre à profit leurs compétences respectives de manière ciblée et en tirer des bénéfices mutuels.

---

## Résultat

La collaboration entre l'OSAV, l'OFSP, l'OFAG et l'OFEV doit être progressivement développée et harmonisée, par exemple en ce qui concerne la stratégie MNT et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Des méthodes de travail communes ont été établies et les interfaces sont à jour. Les rôles sont clairement définis et les échanges sont réguliers : cela favorise une collaboration continue et coordonnée.

---

## Acteurs

OFAG, OFEV, OFSP, OSAV

---

## Objectif

Coordonner plus étroitement les tâches en matière de nutrition incombant à différents offices fédéraux doit permettre de mieux exploiter les synergies et de réduire le travail à double. Ainsi, la cohérence entre les domaines politiques de l'alimentation, de la santé, de l'environnement, de la durabilité et de l'agriculture se voit renforcée, ce qui contribue à une mise en œuvre plus efficace.

---

## Résultats attendus

À partir de 2026

# Coopérer avec les cantons, les villes et les communes



**Champ d'action :** Coordination et coopération

**Statut :** planifié

## Description

La mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition dépend essentiellement de la participation active des cantons, des villes et des communes. Des domaines essentiels du plan d'action relèvent de leur responsabilité, comme la restauration scolaire ou l'accès à l'information pour des groupes de population spécifiques. Cependant, leur engagement actuel dans les domaines de l'alimentation équilibrée et durable et de la promotion de la santé varie fortement. Au niveau fédéral, il n'existe pas encore d'association stratégique systématique. Les programmes d'action cantonaux de PSS offrent un potentiel important pour la mise en œuvre d'objectifs stratégiques en matière d'alimentation. Les partenariats existants (par ex. ARPS, Fourchette verte) peuvent être utilisés pour mettre en place de nouvelles coopérations et mieux intégrer les structures locales dans la stratégie nationale.

## Résultat

Les cantons, les villes et les communes doivent être plus étroitement associés à la mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition. Cela peut notamment se faire en prenant des mesures qui concernent spécifiquement la nutrition dans le cadre des programmes d'action cantonaux et en étroite collaboration avec PSS et la SSN. Les villes et les communes s'engagent dans des domaines tels que la restauration collective, la diffusion des connaissances en matière de nutrition dans les écoles publiques, la restauration scolaire et l'accès à l'information pour les groupes de population ayant besoin d'un soutien particulier.

## Acteurs

Cantons, charte alimentation durable, communes, OSAV, PSS, SSN, villes

## Objectif

En pratique, des projets voient le jour, qui déploient leurs effets et contribuent à l'amélioration des comportements alimentaires ; ils font avancer efficacement la mise en œuvre de la Stratégie suisse de nutrition.

## Résultats attendus

À partir de 2027

# Représenter l'OSAV dans des comités d'experts internationaux et entretenir son réseau



**Champ d'action :** Coordination et coopération

**Statut :** déjà en cours

---

## Description

L'OSAV a des échanges réguliers avec des organisations et des comités d'experts internationaux tels que l'EFSA, l'OMS et la FAO. Ce réseau permet d'identifier à temps les développements scientifiques, les tendances réglementaires et les standards internationaux et de les intégrer dans le travail mené en Suisse.

Grâce à sa participation active à des groupes de travail et à des réseaux internationaux, l'OSAV renforce aussi la position de la Suisse dans les discussions politiques spécialisées et contribue à faire valoir les intérêts du pays dans les processus internationaux.

---

## Résultat

La coopération permet de mettre en commun les connaissances scientifiques et les données, ainsi que d'échanger sur les bonnes pratiques. Cela renforce l'OSAV dans sa volonté de faire des recommandations et de prendre des mesures en s'appuyant sur les données probantes dont il dispose et favorise la cohérence des décisions de l'office avec les standards internationaux.

---

## Acteurs

Autres offices fédéraux, EFSA, FAO, OMS Europe, OSAV

---

## Effet

L'échange continu et les expériences acquises au sein d'organes internationaux soutiennent une mise en œuvre efficace et efficiente des mesures nationales. Le travail en réseau au niveau international contribue à garantir la qualité, à harmoniser les standards internationaux et à renforcer la crédibilité professionnelle de la Suisse dans le domaine de la nutrition et de la sécurité des aliments.

---

## Résultats attendus

En continu

# Planifier et réaliser l'enquête nationale sur l'alimentation menuCH II



**Champ d'action :** **Monitoring et recherche**

**Statut :** **planifié**

---

## Description

Les enquêtes sur l'alimentation fournissent des données centrales et représentatives qui permettent d'orienter la politique de santé et de nutrition en s'appuyant sur des données probantes. La première enquête nationale sur l'alimentation des adultes (menuCH 2014–2015) remonte à plus de 10 ans. Depuis lors, les habitudes et l'offre alimentaires ainsi que le contexte social et politique ont considérablement évolué. Pour refléter la situation actuelle et tenir compte des nouvelles questions qui se posent, il faut mettre à jour la base de données.

Les résultats de l'enquête constituent une source de données précieuse pour la recherche suisse et fournissent des informations probantes, que ce soit pour orienter la future politique alimentaire ou pour informer les médias et la population.

Pour menuCH II, les instruments d'enquête vont être modernisés et l'étude sera conçue de manière à garantir que les résultats peuvent être comparés avec ceux de la première enquête tout en intégrant de nouveaux thèmes.

---

## Résultat

L'enquête menuCH II doit fournir des données actuelles et représentatives sur les comportements alimentaires et le statut nutritionnel de la population adulte et permettre d'analyser les tendances depuis la première enquête.

---

## Acteurs

Experts scientifiques, OSAV

---

## Objectif

L'actualisation de la base de données doit renforcer l'évaluation et le développement de la Stratégie suisse de nutrition et permettre de mieux cibler les futures mesures. L'enquête doit aussi fournir des bases importantes pour d'autres domaines politiques tels que la prévention, la sécurité des aliments et la durabilité.

---

## Résultats attendus

À partir de 2028



# Mettre à disposition des données pour la recherche et le grand public

**Champ d'action :** **Monitoring et recherche**

**Statut :** **déjà en cours**

---

## Description

La Confédération a pour objectif de rendre ses données le plus accessibles possible, conformément au principe de transparence. Dans le domaine de l'alimentation, l'OSAV collecte régulièrement des données sur le statut nutritionnel et les comportements alimentaires de différents groupes de population. Ces jeux de données ont une grande valeur scientifique et sociale, raison pour laquelle l'OSAV les met à la disposition du grand public, en respectant les standards techniques et légaux.

Les données sont mises à disposition par différents canaux, dont les publications scientifiques, les plateformes de données comme [opendata.swiss](https://opendata.swiss), le Data Repository de l'OSAV ainsi que des tableaux de bord en ligne dévolus à chaque thème. Les données sont publiées en s'appuyant sur des critères de qualité reconnus afin de garantir la transparence, la traçabilité et une grande qualité.

---

## Résultat

L'accès à des données de qualité en matière de nutrition est facilité pour les chercheurs, les praticiens et les décideurs politiques. Les données collectées par l'OSAV peuvent être utilisées de façon scientifique et approfondie, ce qui renforce la collaboration interdisciplinaire ainsi que le transfert de connaissances.

---

## Acteurs

Autres offices fédéraux, cantons, grand public, entreprises, instituts de recherche, ONG, organisations professionnelles, OSAV

---

## Objectif

Les données mises à disposition permettent d'effectuer des analyses fondées et de prendre des décisions s'appuyant sur des connaissances probantes, que cela concerne la recherche, la politique, les médias ou l'information du grand public. Elles constituent une base centrale pour répondre à des questions plus approfondies dans le domaine de l'alimentation et de la santé - par exemple pour l'analyse des comportements alimentaires, l'évaluation des risques pour la santé ou le développement de stratégies de prévention.

L'accès libre à des données fiables favorise la transparence et l'innovation, renforce la confiance dans les institutions publiques et soutient le développement de mesures efficaces de promotion de la santé.

---

## Résultats attendus

À partir de 2025

# Mentions légales

## **Éditeur**

Office fédéral de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires OSAV  
Schwarzenburgstrasse 155  
3003 Berne  
[www.osav.admin.ch](http://www.osav.admin.ch)

## **Mise en page**

Les graphistes, Berne

## **Contact**

Tél. +41 58 463 30 33  
E-mail : [info@blv.admin.ch](mailto:info@blv.admin.ch)

## **Mai 2026**

## **Téléchargement**

[www.osav.admin.ch](http://www.osav.admin.ch) → L'OSAV →  
Stratégie suisse de nutrition et plan d'action